Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 323

Artikel: Un bâillon pour les enseignants
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028691

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» Dans notre pays, nous tendons à taxer lourdement les produits industriels, mais beaucoup moins les matières premières, ce qui revient à pénaliser l'industrialisation des pays sous-développés... » etc. !
Quatre millions, me dira-t-on, ce n'est pas beaucoup !

Dix ans d'aide au Vietnam

Ce n'est pas beaucoup. C'est toutefois le double de l'aide sanitaire apportée au Vietnam par un mouvement comme l'« Aide au Vietnam » ! En une année, le double de l'effort de dix ans ! Je songe avec émotion et non sans quelque amertume à tous ces bulletins de versement qui m'ont passé entre les mains :
Quelqu'un que je ne connaissais pas — pas un des riches de ce monde, non pas un « millionnaire de la Limmat » : mille francs. Le personnel d'un établissement hospitalier — c'est-à-dire des infirmières et des infirmiers qui gagnent très modestement leur vie en travaillant avec plus que de la conscience professionnelle : deux cent cinquante francs... Les membres d'un parti qui ne recrute pas ses membres parmi les PDG : plusieurs fois cent francs. Un de mes gymnasiens — dont les parents, à leur aise, donnent mille francs : deux cents francs, gagnés à travailler à la poste. Et puis des dons de deux, trois ou cinq francs, mais mensuels. Tout cela, la moitié de notre contribution d'une année à la poursuite de la guerre ! Et à la persistance de la misère, de l'exploitation, etc.

Indispensable lecture

Si vous voulez vous consoler — non, je ne plaisante pas — lisez « Le 400e chat » de Fernand Gigon. Vous y rencontrerez les Smith, un couple de journalistes américains, qui contribuent à lancer l'affaire des pollués de Minamata un peu comme Voltaire lança l'affaire Calas. **J. C.**

Un bâillon pour les enseignants

Pour avoir participé à un cortège du 1er Mai et à des manifestations d'extrême-gauche (autorisées officiellement), Jürg Joost, professeur de physique et de mathématiques, diplômé de l'Université de Zurich, vient d'être rayé de la liste des enseignants du gymnase cantonal de Winterthour (où il était maître auxiliaire et allait être nommé définitivement). La décision du responsable zurichois de l'Instruction publique, Alfred Gilgen, a soulevé un tollé de protestations... qui demeureront probablement sans effet. En haut lieu, les dossiers d'une police politique spécialisée font en effet la loi : à tel point que l'on néglige de dire publiquement de quelles manifestations il s'agit et de quelles sources on tient les renseignements en question; les faits sont réputés établis et justifient « a priori », sans aucune contestation possible, la sanction. Rien ne pourra y changer, pas même le fait que Jürg Joost n'a fait qu'user de son droit à la liberté d'expression (qui plus est dans les limites fixées par les autorités qui font le tri tout au long de l'année entre les démonstrations agréées et celles qui ne le sont pas) en prenant part aux manifestations dont on a patiemment fait le compte, pas même les appréciations flatteuses du directeur de Jürg Joost sur ses aptitudes pédagogiques.

Vers une « chasse aux sorcières »

Un scandale, un scandale de plus : la liste des enseignants renvoyés ou refusés pour de tels motifs s'allonge dans la Suisse entière de semaine en semaine; il y a quinze jours, dans ces mêmes colonnes (DP 320: « Sous le couvert de la crise »), nous donnions le détail de l'« affaire » d'Emmen qui n'était que le dernier maillon d'une longue chaîne de cas de répression semblables. Et des voix s'élèvent de plus en plus haut dans la plupart des cantons pour appeler à une véritable « chasse aux sorcières » (se livrait à un tel exercice, pour ne citer qu'un exemple vaudois, Michel Jaccard, dans un récent éditorial de « La Nouvelle Revue de Lausanne »).

Un premier pas

Face à ces menaces pesant d'abord sur les enseignants qui expriment des avis critiques, sur ceux qui pratiquent de nouvelles méthodes pédagogiques, un comité de protestation de plus, une pétition supplémentaire, de nouvelles manifestations publiques ne suffisent plus. Le premier pas vers la constitution d'un front plus large de résistance à ces attaques contre les droits démocratiques vient d'être franchi : le syndicat de la culture, de l'éducation et de la science (GKEW-Berne), des membres des groupes d'enseignants VPOD d'Aarau, de Lucerne, de Lausanne et de Genève, le comité de défense des droits des enseignants à Moutier, notamment, publient un « livre blanc sur la répression contre les enseignants en Suisse » (contact : GKEW, Fachgruppe Erziehung, Bern, Postfach 202, 3000 Bern 8).

Durcissement

Au long de cette brochure de près de cent pages, l'historique détaillé de plus de vingt cas typiques de répression, un historique qui démontre, si besoin était, que les positions officielles se sont considérablement et systématiquement durcies ces derniers mois, avec l'apparition d'une pléthore de candidats pour les postes d'enseignement; le but manifeste : aboutir progressivement à un climat d'intolérance qui devrait réduire au silence tous les pédagogues dont l'ambition n'est pas en premier lieu de favoriser l'insertion des enfants dans les structures économiques et sociales existantes.